

Journée des enfants et des jeunes pris en charge

#ForgetMeNot



L'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance



FONDATION POUR L'AIDE À L'ENFANCE DU CANADA

Être là pour les enfants pris en charge : Écrivez à votre député pour le Jour des enfants et des jeunes pris en charge 2023

Le jour des enfants et des jeunes pris en charge, promulguée par la *loi de 2014 sur le Jour des enfants et des jeunes pris en charge*, est l'occasion de reconnaître les précieuses contributions que les jeunes pris en charge, actuels et anciens, apportent à la province, ainsi que la force et la résilience dont font preuve ces enfants et ces jeunes face à l'adversité.

Cette année, l'AOSAE poursuit la [campagne #ForgetMeNot](#) en posant la question à tous les Ontariens : *Êtes-vous là pour les enfants pris en charge ?* C'est une façon de rappeler à la communauté, au gouvernement et aux prestataires de services que ces jeunes continuent d'avoir besoin d'un soutien essentiel. Ils ne peuvent être oubliés. Nous sommes fiers de nous associer à la Fondation pour l'aide à l'enfance du Canada dans le cadre de la campagne 2023 #ForgetMeNot.

La campagne de cette année met l'accent sur les récits de jeunes ayant fait l'expérience du système de protection de l'enfance et sur les personnes influentes dans leur vie qui ont contribué à leur bien-être. Nous voulons encourager les Ontariens à s'impliquer dans leur réussite.

Rejoignez-nous pour défendre les enfants et les jeunes pris en charge en disant à votre député provincial que les enfants pris en charge ont besoin de soutiens et de services distincts pour s'épanouir.

Recherchez votre circonscription [ici](#).

Trouvez votre député local [ici](#).



Écrivez à votre député

Utilisez le message ci-dessous pour écrire à votre député par lettre ou par courriel. Vous trouverez leurs coordonnées (adresse électronique et postale) [ici](#).

Votre député s'intéresse aux priorités de ses électeurs. Nous vous recommandons de personnaliser votre message en expliquant pourquoi ces questions sont importantes pour vous.

Modèle de lettre :

[NOM], DÉPUTÉ

[NOM DE LA CIRCONSCRIPTION]

[ADRESSE DU BUREAU DE CIRCONSCRIPTION]

Cher député [NOM],

Je m'appelle [VOTRE NOM] et je suis l'un de vos électeurs de [NOM DE LA CIRCONSCRIPTION].

Le jour des enfants et des jeunes pris en charge, promulguée par la *loi de 2014 sur le Jour des enfants et des jeunes pris en charge*, est l'occasion de reconnaître les précieuses contributions que les enfants et les jeunes pris en charge, actuels et anciens, apportent à la province, ainsi que la force et la résilience dont font preuve ces jeunes face à l'adversité.

Cette année, l'[Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance](#) (AOSAE), en partenariat avec la Fondation pour l'aide à l'enfance du Canada, poursuit la [campagne #ForgetMeNot](#) en posant la question à tous les Ontariens : *Êtes-vous là pour les enfants pris en charge ?* C'est une façon de rappeler à la communauté, au gouvernement et aux prestataires de services que ces jeunes continuent d'avoir besoin d'un soutien essentiel.

Les enfants et les jeunes pris en charge sont des enfants et des jeunes qui vivent dans la famille élargie, chez des amis, dans des familles d'accueil ou des foyers de groupe. Il s'agit d'enfants et de jeunes qui ne peuvent pas vivre avec les responsables en raison de conditions qui les mettent en danger. La disparité des résultats obtenus par les jeunes issus du système de protection de l'enfance par rapport à leurs pairs est bien documentée. Il s'agit notamment de taux élevés d'abandon précoce des études secondaires ou post-secondaires, de sous-emploi ou de chômage, de problèmes de santé mentale et de toxicomanie, ainsi que de logements précaires. Il est également important de noter que les jeunes autochtones et noirs continuent d'être surreprésentés dans le système de protection de l'enfance et que les expériences et les résultats des enfants et des jeunes 2SLGBTQ+ impliqués dans le système de protection de l'enfance doivent être améliorés. Ceci est le résultat des impacts historiques et continus des systèmes de pouvoir, de privilège et d'oppression – y compris le colonialisme et le racisme – qui conduisent à la surveillance excessive des communautés tout en créant des obstacles à des services de soutien sûrs et



adaptés aux besoins culturels dans des systèmes tels que la santé mentale, le logement et l'éducation.

Le gouvernement de l'Ontario doit accorder la priorité aux enfants et aux jeunes pris en charge en tant que groupe ayant des expériences uniques et des besoins distincts. Il est essentiel que la province élabore des politiques et des programmes et fasse des investissements adaptés à leurs besoins particuliers, y compris en matière d'identité et de culture. Je soutiens les priorités de plaidoyer de la campagne 2023 #ForgetMeNot et demande au gouvernement de l'Ontario de :

- **Élargir les services de santé mentale pour les enfants et les jeunes pris en charge grâce à des investissements supplémentaires dans le *Plan vers le mieux-être*.** Ce financement supplémentaire devrait être fourni aux organisations axées sur la santé mentale des enfants et des jeunes pour aider à réduire les temps d'attente et améliorer l'accès à des services et soutiens spécialisés, adaptés aux besoins culturels et tenant compte des traumatismes. Une partie de ce financement devrait être réservée aux enfants et aux jeunes ayant des besoins graves ou complexes en matière de santé mentale.
- **Veiller à ce que les jeunes pris en charge aient accès à un logement sûr et approprié en investissant davantage dans le Programme de prévention de l'itinérance.** Les investissements devraient soutenir des modèles de logement, des programmes et des initiatives spécifiquement conçus pour aider les jeunes en offrant une gamme holistique de soutiens et de services intégrés axés sur le bien-être, les compétences de vie et le développement social, l'emploi et l'éducation, ainsi que les liens avec la culture, l'identité et la communauté.
- **Aider les jeunes pris en charge à entrer sur le marché du travail et à s'y épanouir en réalisant des investissements ciblés sur la reprise de l'apprentissage et le développement des compétences.** Ces investissements ciblés devraient être adaptés aux besoins des jeunes confrontés à des obstacles particuliers en matière d'éducation et d'emploi, tels que les jeunes qui quittent prématurément l'école secondaire, les jeunes parents isolés, les jeunes vivant dans des ménages à faible revenu, les jeunes racialisés, les jeunes en situation de logement précaire et les jeunes pris en charge ou ayant été pris en charge.

Rejoignez-moi et défendez ces investissements à Queen's Park! Les enfants et les jeunes pris en charge ne peuvent être oubliés.

Cordialement,

[VOTRE NOM]

[ADRESSE + CODE POSTAL]

[COORDONNÉES]